

Etude biblique – Actes 6.1-7

L'Église grandit, et de nouveaux problèmes apparaissent, qui menacent son unité et son développement. Dans cet épisode, les apôtres donnent par l'exemple quelques principes de direction de l'église pour l'accompagner dans son développement.

Références du texte : Actes 6.1-8

Pour aller plus loin : lire le texte dans deux traductions différentes (par exemple TOB ou Semeur & Nouvelle Français Courant ou Parole de Vie)

Structure du passage :

6.1 le problème

6.2-6 recherche de solution

6.7 un nouvel équilibre

Notes et pistes de réflexion

6.1. Le problème

Pour l'instant, la grande majorité des disciples de Jésus sont d'origine juive. Mais entre ceux issus de la culture hébraïque/palestinienne et ceux issus de la culture grecque (suite à la Diaspora), les différences sont douloureuses. Il s'agit vraiment de deux cultures différentes, dont le signe le plus évident est la différence de langage.

Le service aux veuves : les premiers chrétiens avaient décidé de venir en aide aux veuves qui ne pouvaient pas gagner leur vie et qui n'avaient pas de réseau personnel suffisant pour les soutenir.

Ici se posent deux problèmes : l'aide aux veuves à proprement parler, avec l'enjeu de la gestion d'une communauté aux besoins croissants, et, au-delà, le sentiment d'une fracture au sein de l'église.

- En quoi la croissance de l'église vient-elle perturber l'unité dans la communauté ?
- Pourquoi une communauté en croissance devrait-elle repenser son fonctionnement ?

6.2-6. La recherche d'une solution

- Relevez la façon dont la décision est prise, côté communauté et côté apôtres. Que remarquez-vous dans ce processus ?

Une distinction dans les ministères. Les apôtres sont très conscients de leur appel spécifique, et choisissent de déléguer la gestion administrative à d'autres, non parce que ce serait moins important

mais parce qu'ils ne veulent pas négliger leur tâche propre. Loin de vouloir tout contrôler ou gérer, ils multiplient les responsables, donnant très tôt un exemple de la complémentarité des services dans l'église.

Les Sept sont donc chargés de l'organisation du service (diakonia, qui a donné diaconie/ diacres). Ils ne sont pas appelés diacres (serviteurs) ici, même si dans les églises plus tardives, on trouvera des anciens (responsables de la communauté) et des diacres (sûrement impliqués davantage dans la logistique).

- Que pensez-vous des critères définis pour choisir les Sept (v.3 et 5) ?

Les sept « diacres » retenus auront un ministère plus large que le service aux tables : Etienne témoigne publiquement de l'Évangile (Ac 6.8), ce qui lui vaudra d'être arrêté et lapidé. Autre exemple, Philippe évangélise en Samarie (Ac 8.5-25) et baptise l'eunuque éthiopien (Ac 8.26-40). Il ne faut donc pas établir une distinction trop forte entre diacres et responsables « spirituels », puisqu'on voit que les mêmes personnes peuvent être impliquées dans les différents domaines. D'ailleurs, le problème logistique d'origine a des conséquences spirituelles (division dans la communauté) ce qui invite à prendre au sérieux les aspects pratiques de la vie de l'église. Les exigences spirituelles vis-à-vis des Sept en sont la preuve.

Leurs prénoms, d'origine grecque, suggèrent qu'ils ont été choisis parmi la communauté d'origine grecque, ce qui appuie leur crédibilité auprès de ce groupe qui se sentait lésé.

- D'après vous, dans quelle mesure est-il important de veiller à la diversité des responsables dans l'église ?

6.7. Un nouvel équilibre

Une fois le problème réglé, la communauté peut de nouveau grandir.

- Pourquoi le problème évoqué a-t-il freiné la croissance de l'église ? Quelle conclusion en tirez-vous pour la vie d'église de nos jours ?

Ce verset fait partie des quelques résumés où Luc insiste sur la croissance de l'église, qui est le thème principal du livre des Actes, avec le programme posé par Jésus : être témoins à Jérusalem, dans la région, et jusqu'au bout du monde (Ac 1.8).

Résumés sur la croissance : 6.7, 9.31 (après la conversion de Paul), 12.24 (après la conversion de Corneille), 16.5 (après le 1^{er} voyage missionnaire de Paul), 19.20 (après ses 2^e et 3^e voyages missionnaires), 28.30-31 (après l'arrivée de Paul à Rome).